



Compte rendu Réunion du Conseil municipal

Jeudi 8 octobre 2020 à 20h30 à la Mairie

Présents: ALARD André, LEMASSON Michel, COURONNE Odile, DELHORBE Jean-Claude, DAGES Jean-Charles, LOUBRIAT Johan, CHARRON Stéphanie, FERBER Marie-Laure, FERBER Lyse, SALINIE Simon, CHARRIER Jeanine, ALBENQUE Jean, FERREIRA Frédéric.

Absents excusés: ENTE Philippe, SAULIERE Guy

Procuration(s): néant

Secrétaire de séance : Johan LOUBRIAT

1-Approbation du compte rendu de la réunion du 10 août 2020

Approuvé à l'unanimité des présents.

2-Château de Carlux : propriété sur les biens archéologiques

Jean Albenque présente les démarches effectuées auprès de la DRAC d'Aquitaine :

-la marche à suivre pour la dévolution des biens archéologiques mobiliers (BAM) découverts lors des fouilles effectuées sur le château consiste à prendre une délibération pour valider l'inventaire de ces BAM, dès qu'il aura été validé par les responsables de la DRAC. La commune pourra alors en faire la demande officielle.

Cette dévolution sera faite en pleine propriété car la commune est propriétaire du château et a financé les fouilles en totalité,

-présentation de la proposition de l'archéologue qui souhaite poursuivre les fouilles,

-la datation effectuée sur certains objets permet de remonter au VIII^e siècle fait du château de Carlux un site majeur.

3-Taxe enlèvement des ordures ménagères

L'aménagement et l'organisation des espaces de collecte des ordures ménagères sur la commune de Carlux uniformise la fréquence de ramassage.

Jusqu'alors deux zones étaient définies correspondant à deux fréquences de ramassage (1 fois par semaine dans le bourg et 2 fois par mois dans la campagne) et donc deux taux pour financer le service rendu par le SICTOM du Périgord noir (14.52% et 7.26% votés pour l'exercice en cours au conseil communautaire).

Suite à divers échanges avec les services du SICTOM du Périgord noir et consultation de la Direction départementale des finances publiques, un courrier sera adressé au président du SICTOM du Périgord noir compétent par décision du comité syndical pour actualiser le zonage et uniformiser le taux sur la commune de Carlux.

4-Désignation des délégués aux commissions

Le conseil municipal a voté les délégués aux commissions communales le 5 juin 2020.

Sachant que le Maire est président, le conseil prend acte de la désignation des vice-présidents des commissions:

- Action sociale : Odile Couronné
- Adressage : Jeannine Charrier
- Affaires scolaires : Marie-Laure Ferber
- Agriculture : Guy Saulière
- Bâtiments communaux : Jean-Claude Delhorbe
- Bibliothèque : Philippe Ente
- Budget finances : André Alard
- Communication : Michel Lemasson



- Ecologie, environnement, biodiversité : Jean-Charles Dages
- Festivités / affaires culturelles / salle polyvalente / sport / jeunesse : Lyse Ferber
- Location / gestion du matériel : Jean-Claude Delhorbe
- Patrimoine / château : Jean Albenque
- Tourisme : Johan Loubriat
- Urbanisme : Jean Albenque
- Voirie et chemins de randonnées : Jean-Charles Dages

5- Décision modificative budget principal (virements de crédits)

Délibération virements de crédits adoptées à l'unanimité :

Budget principal

Chapitre article désignation	Investissement / dépenses	
	Augmentation de crédits €	Diminution de crédits €
c/21318 autres bâtiments publics – opération 101 espace multiservices		260.00
c/165 dépôts et cautionnements reçus	260.00	

Budget annexe locaux commerciaux

Chapitre article désignation	Investissement / dépenses	
	Augmentation de crédits €	Diminution de crédits €
c/2313 constructions - opération 201802		110.00
c/165 dépôts et cautionnements reçus	110.00	

6-Gestion du personnel : tableau des effectifs au 1er octobre 2020, mouvement(s) du personnel

Tableau des effectifs

Depuis la dernière présentation du tableau des effectifs (réunion du 10 août), l'agent d'entretien des bâtiments (Marie Chastang) a évolué en CDI.

EMPLOI	GRADE	NOMBRE DE POSTES OUVERTS	NOMBRE DE POSTES POURVUS	TEMPS TRAVAIL HEBDOMADAIRE
TITULAIRES ET STAGIAIRES				
SERVICE ADMINISTRATIF		3	3	1 Temps complet (TC) 2 Temps non complet
Secrétariat de mairie	Rédacteur principal de 2 ^e classe	1	1	35 heures
	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	1	25 heures
Animatrice Maison Relais services publics	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	1	25 heures
SERVICE TECHNIQUE		3	3	2 Temps complet (TC)



				1 Temps non complet (TNC) / temps partiel
Agents polyvalents	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	1	1 x 35 heures
	Adjoint technique territorial	2	2	1 x 26.93 heures (<i>temps partiel à 80%</i>) 1 x 35 heures
	TOTAL	6	6	Equivalents temps plein : Administratif : 2.43 Technique : 2.77
CONTRACTUELS CDD et CDI				
Agents techniques / périscolaires	Adjoint technique	2	2	1 x 6.69 heures (CDI) 1 x 7.16 heures (CDD)
Agent technique /agent d'entretien bâtiments		1	1	1 x 14.88 heures (CDI)
Agent accueil / agence postale communale		1	1	1 x 20 heures (CDD)

Mouvements du personnel à venir :

- Prévoir le remplacement temporaire de l'agent d'entretien affectée à l'entretien des bâtiments (Marie Chastang) en arrêt maladie ordinaire pour 3 mois
- Demande de mutation et recrutement sur poste administratif à pourvoir au 1^{er} janvier 2021.
- L'agent technique stagiaire devra effectuer une formation obligatoire dite d'intégration de 5 jours ; condition statutaire pour sa titularisation.

7-Remboursement dépenses réglées sur deniers personnels

- Odile Couronné a réglé l'achat de cadeaux à remettre aux nouveaux mariés lors des cérémonies soit 5 x 30 euros = 150 euros.
 - Monsieur Borde, locataire de l'appartement n°6 de l'ancienne gendarmerie a réglé le renouvellement de la carte pour le démodulateur TNT sat. soit 25 euros.
- Le conseil décide de rembourser aux intéressés ces dépenses avancées sur leurs deniers personnels.

8-Adressage : ajustement de la dénomination / numérotation des voies et voies privées

- Rectification de noms de voies effectuées
- Changement de nom de la « Route du Relai » pour la « Route des Palombes ».
- Une tournée sera effectuée à la fin des travaux de pose pour contrôler que l'implantation des noms de rues sur le terrain coïncide avec la cartographie officielle qui sera transmise aux institutionnels.
- Modalités de délivrance des plaques des numéros de rue : la pose sera effectuée par les employés communaux et l'équipe des Ateliers de Lavergne pour ceux qui ne pourront pas le faire.

9-Point sur les travaux

- Aménagement d'un nouvel espace de collecte des ordures ménagères à La Regaudie.
- La commune doit faire l'achat d'une embarcation pour le traitement de la lagune.
- Réflexion en cours pour installation d'une station-service et la mise en place d'un service de taxi.



10-Questions diverses

- SVS du Carluxais : mise en place d'une prévoyance pour les agents.
- Incendie maison d'habitation à La Chapelle : arrêté de péril pris par le maire à la demande des pompiers qui sont intervenus.
- Maison des services publics : rencontre avec le maire de Salignac pour mutualiser le fonctionnement des structures existantes.
- Ronde des villages : la manifestation en tant que telle a été annulée. Des randonnées libres ont été proposées par le Communauté de communes le week-end des 10 et 11 octobre.
- Demande de location de la salle du foyer Seyral pour une activité sportive
- Travail sur la mise en place d'un écran d'affichage dynamique d'informations municipales et demande de devis pour s'appareiller pour mise en place de micro conférences (réfèrent : Johan Loubriat)
- Taxe foncières de la commune : 14 000 euros
- Ventes immobilières sur Carlux : la reprise des ventes a un impact positif sur les recettes de fonctionnement (taxe additionnelle aux droits de mutation).
- Mise en conformité de la Halle paysanne suite à un avis de la commission de sécurité des ERP.
- Analyses d'eau potable conformes.
- Installation d'un médecin : recherche en cours.
- Taxi service : pas de demande de faite
- sollicitation d'une subvention du comité de défense de l'hôpital de Sarlat
- Maisons menaçant ruines : au vu de leur dangerosité, des arrêtés de périls seront pris.

Fin de la séance à 0 heure 08.